

Département des Arts

Master Arts théories/pratiques

Le projet de recherche

1) Le projet de recherche

Le projet de recherche s'articule autour d'un sujet d'étude dont l'étudiant devra montrer en quoi il présente un intérêt, à la fois pour lui (en présentant l'origine de ce sujet, pourquoi il a éprouvé l'envie de le traiter), et pour la discipline dans le cadre de laquelle le projet est présenté.

Les candidats proposent un projet dans l'une des quatre disciplines du Département Arts. Les sujets se situant à l'intersection de plusieurs de ces disciplines sont également possibles.

Le/la candidat(e) doit être capable de mener une première réflexion sur ce sujet d'étude, c'est-à-dire :

- de problématiser le sujet retenu,
- de présenter un corpus,
- d'identifier une (ou des) question(s) liée(s) au thème choisi, un (ou des) angle(s) d'approche
- à partir d'un premier travail de défrichage bibliographique (il est à cet égard important que le/la candidat(e) puisse aborder avec quelque précision au moins l'un des ouvrages cités dans la bibliographie) ;

Le projet ne doit pas excéder 3000 signes espace compris. Ce format inclut les éléments de bibliographie qui pourront figurer dans le texte, en notes de bas de page, ou prendre la forme d'une bibliographie finale.

On attend également du/de la candidat(e) qu'il/elle puisse exposer, même de façon simple, la manière dont il/elle envisagerait d'étudier la question soulevée (type de modèle, type de données, méthodologie... le cas échéant).

À l'inverse, il n'est pas attendu d'un candidat de niveau Master 1 qu'il présente un sujet de thèse ni qu'il arrive à l'audition en ayant déjà fait le tour théorique de son sujet. Le jury sera sensible au caractère personnel de la recherche proposée, aux capacités du/de la candidat(e) à nourrir une discussion sur le sujet, et à adopter un certain recul critique vis-à-vis de sa démarche.

2) L'audition

L'audition se déroule en 20 minutes : 10 minutes sont consacrées à la présentation du projet par le/la candidat(e), 10 minutes aux échanges avec

les membres du jury. Le jury étant lui-même interdisciplinaire, ces échanges sont l'occasion d'interroger les intérêts du/de la candidat(e) pour des disciplines artistiques autres que celle(s) qu'il mobilise dans son projet.